



FICHE TECHNIQUE

210709

SOLVANT OPE

PRÉPARATION SOLVANTÉE PROFESSIONNELLE A SÉCHAGE RAPIDE POUR LE DÉGRAISSAGE DE PIÈCES MÉTALLIQUES OU PLASTIQUES.

SOLVANT OPE est une préparation à base de solvants hydrocarbonés, sélectionnés pour leur pureté.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 690 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
Inflammabilité	: FACILEMENT INFLAMMABLE CLASSE DE POINT ECLAIR INFÉRIEUR A 21°C
Odeur	: VOLATILE ÉTHÉRE
Point d'éclair	: INFÉRIEUR A 0°C AFNOR COUPE FERMÉE
Point d'ébullition	: LARGEMENT SUPÉRIEUR A 35°C
Tension superficielle	: INFÉRIEURE A 20 DYNE/CM

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

SOLVANT OPE est non miscible dans l'eau, miscible dans les solvants pétroliers usuels.

SOLVANT OPE sèche rapidement, progressivement et uniformément, il ne laisse pas de traces ou d'auréoles grasses.

SOLVANT OPE grâce à son **haut pouvoir dégraissant**, permet d'effectuer des dégraissages de pièces métalliques ou plastiques avant peinture, collage, affichage.

SOLVANT OPE élimine les taches de graisses, cambouis, goudron, substances à caractère huileux, dérivés cellulosiques ou résiniques synthétiques, traces de colles et d'adhésifs.

SOLVANT OPE trouve une utilisation pour tous les petits dégraissages manuels, dans les garages, chez les professionnels du collage plastique.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

• S'utilise à **l'ÉTAT PUR ET A FROID.**

• **AU BAIN** : par immersion des pièces, dans un bac de dégraissage approprié muni d'un couvercle afin de protéger le solvant contre les retombées de poussières métalliques, salissures ou d'humidité et d'éviter une évaporation excessive du bain.

• **AU PINCEAU, AU CHIFFON** : dans un local convenablement ventilé, pour surfaces et matériels ne pouvant être nettoyés au bain.

Laisser sécher à l'air libre ou si nécessaire, accélérer le séchage à l'aide d'une soufflette d'air comprimé sec (ou aérosol souffleur).

NB : Comme pour tout nettoyant solvanté, dans de cas de surfaces sensibles, effectuer au préalable un essai de compatibilité dans un endroit bien caché.

RECOMMANDATIONS



- H225 *Liquide et vapeurs très inflammables.*
H304 *Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.*
H315 *Provoque une irritation cutanée.*
H336 *Peut provoquer somnolence ou vertiges.*
H411 *Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*
P261 *Éviter de respirer les vapeurs.*
P271 *Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.*
P280 *Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.*
P302 + P352 *EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.*
P303 + P361 + P353 *EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.*
P304 + P340 *EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.*
P501 *Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.*

PRECAUTIONS ET CONTRE INDICATION :

Stockage, manipulation dans un endroit frais et ventilé à l'abri de la lumière, de la chaleur, de l'humidité, éviter l'inhalation prolongée ou répétée de solvants nettoyants.
Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante ou évaporation rapide du produit.
Comme pour tout nettoyant solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension.
Ne pas rejeter les résidus à l'égout.
NE PAS TRANSFERER AVEC DU MATERIEL NON A.D.F.
Refermer l'emballage après utilisation.
Stocker et utiliser dans des endroits frais et convenablement ventilés.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.
UFI : CK61-80JS-700M-WCSG

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.